

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

- Présents** : Martine Payfa, *Bourgmestre*;
Véronique Wyffels, Anne Depuydt, Annemie Vermeulen, Tristan Roberti, Philippe Desprez, José Stienlet, *Échevin(e)s*;
Alain Wiard, Roland Maekelbergh, Guillebert de Fauconval, Jean-Claude Hariga, Fiorenzo Molino, Cécile Van Hecke, Christine Ponchon, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Martine Spitaels, Alain Caron, Jeanne Moreau, Claire Laloux, Michel Kutendakana, Jean-Louis Leclercq, Maddy Tiembe, *Conseillers* ;
Christian Van Eetvelde, *Secrétaire communal*.
- Excusés** : Anne Dirix, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Frédéric Deville, *Conseillers* ;
Michel Colson, *Président CPAS*.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 octobre 2012

#Objet : Terrain rue du Loutrier cadastré section D n° 202 w 2 - Bail emphytéotique.#

Le Conseil,

Vu le Plan Régional de Développement (A.G. 12.09.2002);

Vu le Plan Communal de Développement (A.G. 25.01.2007);

Considérant que cette demande rencontre les objectifs du Plan Communal de Développement en matière de construction de logements de type "moyen" pour la Commune;

Vu le projet de bail emphytéotique annexé à la présente délibération;

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Sur proposition du Collège Echevinal;

D E C I D E

Article unique

Le bail emphytéotique ci-annexé, relatif au terrain rue du Loutrier, cadastré Section D n° 202 w 2 est approuvé.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

23 votants : 23 votes positifs.

Ainsi délibéré en séance,

Par le Conseil,

Le Secrétaire communal,
Christian Van Eetvelde

La Bourgmestre,
Martine Payfa

Pour extrait conforme,

Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Christian Van Eetvelde

Tristan Roberti